



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 59893

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans qui se trouvent ainsi exclus de la reprise économique. Le Conseil économique et social dans un rapport fort bien élaboré estime indispensable d'accorder aux adultes de vingt à vingt-cinq ans des moyens d'existence suffisants pour mieux assurer leur prise d'autonomie et surtout la conduite de leur projet d'entrer dans la vie professionnelle. Aussi il lui demande si le Gouvernement entend concrètement augmenter et élargir les bourses, valoriser le statut de jeunes en apprentissage et insertion professionnelle et financer une contribution de formation-insertion professionnelle.

Données clés

Auteur : [M. Michel Hunault](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (6^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59893

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2204